

**Assemblée générale**

Distr. générale  
29 mai 2008  
Français  
Original : anglais

**Soixante-deuxième session**

Points 140 et 142 de l'ordre du jour

**Aspects administratifs et budgétaires du financement  
des opérations de maintien de la paix des Nations Unies****Financement de l'Opération des Nations Unies  
en Côte d'Ivoire****Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire :  
rapport sur l'exécution du budget de l'exercice  
allant du 1<sup>er</sup> juillet 2006 au 30 juin 2007  
et projet de budget pour l'exercice  
allant du 1<sup>er</sup> juillet 2008 au 30 juin 2009****Rapport du Comité consultatif pour les questions  
administratives et budgétaires**

(En dollars des États-Unis)

Crédit ouvert pour 2006/07	472 889 300
Dépenses de 2006/07	450 769 600
Solde inutilisé de 2006/07	22 119 700
Crédit ouvert pour 2007/08	470 856 100
Dépenses prévues pour 2007/08 <sup>a</sup>	469 159 000
Montant prévu du solde inutilisé de 2007/08 <sup>a</sup>	1 697 000
Projet de budget du Secrétaire général pour 2008/09	477 058 000
Recommandation du Comité consultatif pour 2008/09	476 959 900

<sup>a</sup> Prévisions au 27 mai 2008 (voir annexe I).



## I. Introduction

1. On trouvera dans le présent rapport, aux alinéas a) et b) du paragraphe 22 ci-après, des recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires qui aboutiraient à réduire de 98 100 dollars l'enveloppe proposée dans le projet de budget de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2008 au 30 juin 2009.

2. Dans son rapport d'ensemble sur les aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies, le Comité consultatif donne ses vues et ses recommandations sur certaines questions qui concernent l'ensemble des opérations. Aussi ne traite-t-il dans le présent document que des ressources de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire et des autres éléments qui la concernent directement.

3. La liste des documents que le Comité consultatif a examinés et de ceux sur lesquels il s'est fondé pour examiner le financement de l'Opération figure à la fin du présent rapport.

## II. Rapport sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2006 au 30 juin 2007

4. Compte tenu des recommandations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires dans ses rapports sur le financement de l'ONUCI (A/60/896, par. 52, et A/61/551, par. 14), l'Assemblée générale, dans ses résolutions 60/17 B et 61/247 A, a ouvert un crédit d'un montant brut de 472 889 300 dollars (montant net : 464 869 200 dollars) aux fins du fonctionnement de la mission pour l'exercice 2006/07. La totalité de ce montant a été mise en recouvrement auprès des États Membres. Le montant brut des dépenses pour l'exercice s'est élevé à 450 769 600 dollars (montant net : 443 171 700 dollars), ce qui a laissé un solde inutilisé d'un montant brut de 22 119 700 dollars, soit 4,7 % du montant total du crédit ouvert (A/62/642, sect. III.A).

5. On constate une sous-utilisation des crédits aux rubriques suivantes, entre autres : a) personnel de police, en raison du déploiement tardif et du nombre moins important que prévu de vols connexes; b) personnel des unités de police constituées, également en raison du déploiement tardif et du nombre moins important que prévu de vols connexes; c) personnel recruté sur le plan international, en raison d'un taux de vacance réel plus élevé de 18,6 %, par rapport au taux prévu de 15 %, et de la suspension du versement de la prime de risque à compter du 16 mai 2007 pour cinq villes; d) personnel temporaire (autre que pour les réunions), 4 postes temporaires de fonctionnaire recruté au plan international et 16 postes de fonctionnaire recruté au plan national n'ayant pas été pourvus dans la Section du génie, du fait que les travaux exécutés par le génie ont été achevés plus tôt que prévu; e) transports aériens, du fait de la location et de l'exploitation d'hélicoptères, les heures de vols ayant été moins nombreuses en raison de la détérioration des conditions de sécurité dans le nord de la Côte d'Ivoire, et du redéploiement d'un hélicoptère auprès de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC); f) services médicaux, en raison de la différence entre les dépenses inscrites au budget et celles qui ont été effectivement engagées dans les installations sanitaires à l'extérieur de la zone de mission, des politiques de sensibilisation du

personnel à la prévention des maladies et de la prestation de services de santé tels que le dépistage du paludisme, entre autres; et g) dépenses liées au fret, en raison de la réduction des frais de surestaries et d'entreposage, qui sont passés de 14 % à 6,5 % du total des coûts de fret.

6. On constate des dépassements de crédits aux rubriques suivantes, entre autres : a) observateurs militaires, en raison de la différence entre le taux réel de l'abattement pour délais de déploiement (3 %) et le taux prévu (5 %), et du relèvement du montant de l'indemnité de subsistance (missions) à compter du 1<sup>er</sup> février 2007; b) matériel appartenant aux contingents, du fait des dépenses plus importantes engagées pour rembourser aux pays qui fournissent des contingents les frais liés au matériel majeur ayant accompagné le remplacement d'un contingent d'infanterie; c) Volontaires des Nations Unies, du fait que l'Opération en a conservé 131 à son service en raison du report des élections; et d) voyages effectués par les militaires, les policiers et les civils, en raison des conditions de sécurité, des consultations relatives au processus de paix avec le Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York, la communauté internationale et les partenaires régionaux, et des voyages effectués dans la zone de l'Opération sur divers chantiers.

7. On trouvera aux paragraphes ci-après, relatifs au projet de budget pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2008 au 30 juin 2009, les observations du Comité consultatif concernant les renseignements présentés dans le rapport sur l'exécution du budget au titre de divers objets de dépense.

### **III. Information sur l'exécution du budget de l'exercice en cours**

8. Le Comité consultatif a été informé qu'au 31 mai 2008, le montant total mis en recouvrement auprès des États Membres pour financer l'ONUCI depuis sa création s'établissait à 1 878 840 000 dollars. Les paiements reçus jusqu'à cette date s'élevaient à 1 811 666 000 dollars, le montant restant dû s'élevant donc à 67 174 000 dollars. Au 19 mai 2008, le solde de trésorerie de la mission était de 163,5 millions de dollars, y compris la réserve opérationnelle de trois mois, d'un montant de 72 021 000 dollars (non compris le remboursement des montants dus aux pays fournisseurs de contingents). Le Comité consultatif a également été informé que le montant restant des liquidités disponibles, soit 91 479 000 dollars, était suffisant pour assurer le prochain versement des sommes dues aux pays qui fournissent des contingents, prévu en juin 2008.

9. Le Comité consultatif a été informé qu'au 30 avril 2008, le montant total dû aux États Membres au titre des contingents s'élevait à 29 048 000 dollars, et le montant dû au titre du matériel appartenant au contingent à 24 614 000 dollars. Les demandes de remboursement au titre du matériel appartenant aux contingents ont été certifiées jusqu'en décembre 2007 et les versements correspondants transférés jusqu'à la même date. Depuis la création de la mission, les indemnités payables en cas de décès ou d'invalidité avaient donné lieu à des versements d'un montant total de 1 235 000 dollars pour 30 demandes. Au 30 avril 2008, il n'y avait aucun engagement non réglé et une demande était en instance, dont le Comité consultatif compte qu'elle sera traitée rapidement.

10. Le Comité consultatif a été informé qu'au 30 avril 2008, les chiffres de l'exercice 2007/08 concernant l'occupation des postes de l'ONUCI s'établissaient comme suit :

	Autorisés <sup>a</sup>	Pourvus	Taux de vacance de postes ou déploiement tardif (en pourcentage)
Observateurs militaires	200	182	9,0
Contingents	7 915	7 829	1,1
Police des Nations Unies	450	389	13,6
Personnel des unités de police constituées	750	750	–
Personnel recruté sur le plan international	475	402	15,4
Personnel recruté sur le plan national	632	568	10,1
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	20	11	49,0
Volontaires des Nations Unies	284	283	0,4

<sup>a</sup> Niveau le plus élevé de l'exercice.

11. Le Comité consultatif a reçu un tableau des dépenses effectives et prévues de l'exercice 2007/08 (voir annexe I). Au 27 mai 2008, le montant brut des dépenses s'élevait à 397 051 000 dollars. Le Comité consultatif note que sur l'ensemble de l'exercice, le total des dépenses devrait atteindre 469 159 000 dollars (en chiffres bruts), contre des crédits de 470 856 100 dollars (en chiffres bruts).

#### **IV. Projet de budget pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2008 au 30 juin 2009**

##### **A. Mandat et résultats prévus**

12. L'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) a été créée par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1528 (2004), avec un mandat d'une durée initiale de 12 mois à compter du 4 avril 2004. Par sa résolution 1609 (2005), le Conseil a révisé le mandat de l'ONUCI pour y inclure le désarmement et le démantèlement des milices, l'appui au redéploiement de l'administration et l'appui à l'organisation d'élections ouvertes à tous, libres, justes et transparentes. Par la même résolution, le Conseil a autorisé une augmentation de la composante militaire de la mission à hauteur de 850 personnes supplémentaires, ainsi qu'une augmentation de la composante police à hauteur d'un maximum de 725 personnes. Par sa résolution 1682 (2006), le Conseil a autorisé une augmentation de la composante militaire, à hauteur de 1 025 personnes, et de la composante police, à hauteur de 475 personnes. Dans sa résolution 1739 (2007), le Conseil de sécurité a décidé d'attribuer à l'Opération le mandat énoncé au paragraphe 2 de ladite résolution, qui prévoit notamment :

a) Une participation accrue de l'ONUCI aux opérations de désarmement, démobilisation et réintégration ainsi que le renforcement des activités d'information;

b) La participation de l'ONUCI aux opérations d'identification de la population et d'enregistrement des électeurs, ainsi qu'à la réforme du secteur de la sécurité;

c) L'attribution au Représentant spécial du Secrétaire général de la responsabilité de la certification du processus électoral.

13. Dans sa résolution 1765 (2007), le Conseil de sécurité a prorogé le mandat de l'ONUCI jusqu'au 15 janvier 2008 et prié celle-ci de soutenir la pleine mise en œuvre de l'Accord politique de Ouagadougou, y compris en apportant un appui au centre de commandement intégré, au rétablissement de l'administration de l'État sur toute l'étendue du territoire, aux processus d'identification et d'inscription des électeurs sur les listes électorales, au processus électoral, aux personnes touchées par le conflit, à l'instauration d'un environnement politique positif, à la protection et à la promotion des droits de l'homme et au processus de relèvement économique de la Côte d'Ivoire. La prorogation la plus récente du mandat de l'ONUCI, jusqu'au 30 juillet 2008, a été autorisée par le Conseil dans sa résolution 1795 (2008).

14. Le Comité consultatif a été informé que les mesures prises par l'ONUCI aux fins de la mise en œuvre de l'Accord politique de Ouagadougou étaient financées au moyen des ressources existantes. Les coûts connexes étaient estimés à 6 156 735 dollars, dont des décaissements d'un montant total de 4 210 735 dollars au 30 avril 2008 (voir annexe III). Au total, 20 camps militaires et camps de la police ont été désignés pour être agrandis et 24 pour être démantelés, 5 autres devant être créés. **Le Comité consultatif constate que, au stade actuel, les estimations ont un caractère préliminaire et qu'un dialogue avec les autorités ivoiriennes s'est engagé en vue de déterminer, en termes concrets, l'appui que la mission devra fournir.**

15. Le Comité consultatif prend note que le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), à la demande du Premier Ministre, a créé un Fonds commun pour les élections (« Basket Fund ») lié au financement du processus électoral. En avril 2008, le montant total du solde disponible de ce fonds se chiffrait à 17 millions de dollars. Le Comité rappelle que le Conseil de sécurité, dans une récente déclaration de son président (S/PRST/2008/11), s'était félicité vivement de ce que les autorités ivoiriennes aient approuvé la proposition de la Commission électorale indépendante tendant à organiser les élections présidentielles le 30 novembre 2008. Il était par ailleurs annoncé dans cette déclaration que le Conseil réexaminerait d'ici au 30 juillet 2008 les mandats de l'ONUCI et des forces françaises qui la soutiennent, ainsi que le niveau des effectifs de l'ONUCI, conformément au paragraphe 8 de sa résolution 1795 (2008). **Le Comité consultatif fait observer que tout changement apporté par le Conseil de sécurité au mandat de l'ONUCI pourra nécessiter la révision du budget de l'exercice 2008/09.**

16. Le Comité consultatif a été informé que les prévisions de dépenses préliminaires pour l'ONUCI aux fins des élections, qui se chiffrent à 21 360 000 dollars (voir annexe II) reposaient sur les échéances suivantes :

- Phase A : pré-identification (activités des audiences foraines) (du 25 septembre à la mi-mai 2008);
- Phase B : identification (de mai à août 2008);

- Phase C : préparatifs, y compris la campagne électorale (du 1<sup>er</sup> septembre au 29 novembre 2008);
- Phase D : scrutin (30 novembre 2008);
- Phase E : annonce des résultats et deuxième tour, si nécessaire (dans un délai de 14 jours après l'annonce des résultats);
- Phase F : élections législatives (45 jours après le deuxième tour des élections présidentielles, comme le prévoit la Constitution).

17. **Le Comité consultatif félicite l'ONUCI pour la qualité de ses documents budgétaires. En ce qui concerne le cadre de budgétisation axée sur les résultats, il note que la mission donne activement suite à ses observations. Il note également que la présentation des réalisations escomptées, des indicateurs de succès et des produits s'est, de façon générale, encore améliorée.**

## B. Ressources nécessaires

18. Le projet de budget de l'ONUCI pour 2008/09 s'élève à un montant brut de 477 058 000 dollars (montant net : 467 307 900 dollars), soit une augmentation de 6 201 900 dollars (1,3 %) par rapport au montant de 470 856 100 dollars alloué pour 2007/08. Ce budget couvre le déploiement de 200 observateurs militaires, 7 915 membres des contingents, 450 membres de la police des Nations Unies, 750 membres d'unités de police constituées, 498 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 709 agents recrutés sur le plan national, 12 postes de temporaire, 301 Volontaires des Nations Unies et 8 fonctionnaires fournis par le Gouvernement.

### 1. Militaires et personnel de police

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif approuvé pour 2007/08</i>	<i>Effectif proposé pour 2008/09</i>	<i>Variation</i>
Observateurs militaires	200	200	–
Contingents	7 915	7 915	–
Police des Nations Unies	450	450	–
Unités de police constituées	750	750	–

19. Le montant prévu au titre des militaires et du personnel de police pour l'exercice 2008/09 s'élève à 231 655 600 dollars, représentant une réduction de 10 783 900 dollars, soit 4,4 %, par rapport au montant alloué pour l'exercice 2007/08 (242 439 500 dollars). Le Comité consultatif a été informé que les ressources supplémentaires prévues pour le personnel militaire s'expliquent par une révision des taux de l'indemnité de subsistance (missions) compensée par une réduction des ressources nécessaires du fait que 120 officiers d'état-major du quartier général de la mission et 279 gendarmes ne reçoivent plus, respectivement, l'indemnité de subsistance (missions) et l'indemnité repas. Le Comité note que la réduction des ressources nécessaires est principalement imputable à l'application d'une nouvelle stratégie de relève des contingents – prévoyant l'affrètement par l'Organisation des Nations Unies de B-757, également utilisés par la Mission des Nations Unies au

Libéria (MINUL), et non plus des vols charters de compagnies privées (voir par. 28 ci-dessous).

## 2. Personnel civil

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif approuvé pour 2007/08<sup>a</sup></i>	<i>Effectif proposé pour 2008/09</i>	<i>Variation</i>
Personnel recruté sur le plan international	475	498	23
Personnel recruté sur le plan national	632 <sup>b</sup>	709 <sup>c</sup>	77
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	21 <sup>d</sup>	12 <sup>e</sup>	(9)
Volontaires des Nations Unies	284	301	17
Personnel fourni par des gouvernements	8	8	–

<sup>a</sup> Niveau le plus élevé de l'exercice.

<sup>b</sup> Comprend 62 postes d'administrateur recruté sur le plan national et 570 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national.

<sup>c</sup> Comprend 66 postes de personnel recruté sur le plan international et 643 postes de personnel temporaire (autre que pour les réunions) recruté sur le plan national.

<sup>d</sup> Comprend 2 postes de personnel recruté sur le plan international et 19 postes de personnel temporaire (autre que pour les réunions) recruté sur le plan national.

<sup>e</sup> Comprend 5 postes de personnel recruté sur le plan international et 7 postes de personnel temporaire (autre que pour les réunions) recruté sur le plan national.

20. Le montant prévu au titre du personnel civil pour l'exercice 2008/09 s'élève à 91 692 800 dollars, représentant une augmentation de 221 800 dollars, soit 0,2 %, par rapport au montant alloué pour l'exercice 2007/08 (91 471 000 dollars).

21. Le montant se répartit comme suit : a) 63 590 200 dollars pour le personnel recruté sur le plan international, soit une réduction de 4 413 500 dollars (6,5 %) par rapport à l'exercice 2007/08; b) 16 443 600 dollars pour le personnel recruté sur le plan national, soit une augmentation de 1 428 500 dollars (9,5 %); c) 11 100 300 dollars pour les Volontaires des Nations Unies, soit une augmentation de 2 965 000 dollars (36,4 %); et d) 558 700 dollars pour le personnel temporaire (autre que pour les réunions), soit une augmentation de 241 800 dollars (76,3 %).

### *Recommandations concernant les postes*

**22. Le Comité consultatif recommande d'approuver les effectifs proposés par le Secrétaire général (voir annexe IV), sous réserve des observations ci-après :**

a) Deux postes de réalisateur d'émissions radiophoniques (P-3); un poste d'assistant administratif (Service mobile) et trois postes de Volontaire des Nations Unies au Bureau de la communication et de l'information (A/62/750, par. 42 à 45). **Le Comité consultatif estime que les fonctions envisagées peuvent être accomplies par du personnel recruté sur le plan national plutôt que sur le plan international (voir par. 25 ci-dessous). Il recommande par conséquent que les deux postes P-3 et le poste d'agent du Service mobile soient créés en vue d'être pourvus par du personnel recruté sur le plan national;**

b) Un poste d'ingénieur écologue (P-3), un poste de mécanicien de groupes électrogènes (Service mobile) et deux postes de mécanicien de groupes électrogènes (Volontaire des Nations Unies) à la Section du génie (A/62/750, par. 68 et 71). Le

Comité consultatif a été informé que l'ingénieur écologue sera chargé de veiller à ce que les matières dangereuses et les déchets soient gérés de manière responsable afin d'éviter d'endommager l'environnement du pays hôte à court et long terme. **Le Comité estime que les fonctions envisagées pour l'ingénieur écologue (P-3) et le mécanicien de groupes électrogènes (Service mobile) devraient être accomplies par du personnel recruté sur le plan national afin de promouvoir les capacités nationales dans ces importants domaines et recommande par conséquent d'approuver ces postes à pourvoir par du personnel recruté sur le plan national;**

c) Création d'un poste temporaire [spécialiste de la déontologie et de la discipline (P-3)] pour l'Équipe déontologie et discipline, au titre de la composante appui (A/62/750, par. 50). Ayant demandé des précisions, le Comité a été informé que l'Équipe comptait actuellement un chef et un responsable de la remontée de l'information, basés au siège de l'ONUCI et chargés de la zone d'Abidjan. Deux spécialistes de la déontologie et de la discipline ont été déployés, l'un au siège du secteur Est à Bouaké et l'autre au siège du secteur Ouest à Daloa, et partagent les locaux des bureaux régionaux avec les autres composantes de l'ONUCI pour suivre le déploiement des soldats dans les régions. De plus, au titre du mémorandum d'accord type révisé, l'ONUCI est tenue d'organiser des séances de formation à l'intention des commandants sur les normes en matière de déontologie à leur arrivée à la mission. La création de ce poste (P-3) permettrait à l'Équipe d'exercer convenablement ses fonctions dans la zone d'Abidjan. **Le Comité est favorable à la demande de création d'un poste de temporaire (P-3). Il déplore toutefois le fait que, malgré les moyens dont dispose la mission en matière de déontologie et de discipline, le nombre de cas d'inconduite des membres du personnel civil international ait considérablement augmenté.**

23. Un récapitulatif détaillé des modifications proposées dont il est fait état ci-dessus a été fourni par le Secrétariat et figure ci-dessous à l'annexe IV.

#### *Observations diverses*

24. Le Comité consultatif rappelle les problèmes persistants que la mission rencontre s'agissant de recruter et de retenir du personnel. Ayant demandé des précisions, le Comité a été informé qu'un plan de recrutement avait été mis en place et que des séances de formation aux techniques d'entretien axées sur les compétences avaient été organisées à l'intention de membres de jury. D'autres activités avaient été menées, notamment le suivi des postes vacants et la recherche d'agents qualifiés auprès de missions qui réduisent leurs effectifs, ainsi que des initiatives consistant à examiner et sélectionner des candidats ayant les qualifications et les compétences techniques requises, en particulier pour les postes du Service mobile, en vue d'en établir une liste. Le Comité a été informé que malgré ces efforts, la mission n'a pu réduire les taux de vacance de postes en raison du renouvellement fréquent de ses effectifs. **Le Comité se félicite de la campagne de sensibilisation et de recrutement menée par la mission en vue de réduire ses taux de vacance de postes élevés. Il constate que la mission éprouve des difficultés à retenir des agents recrutés sur le plan national qui, ayant été employés et formés par la mission, ont acquis les compétences et l'expérience nécessaires pour rechercher avec succès des postes dans d'autres organismes des Nations Unies et le secteur privé. Le Comité encourage la mission à poursuivre les efforts qu'elle déploie pour recruter du personnel sur le plan national et pour le retenir.**

25. Le Comité consultatif note les efforts entrepris par la mission pour transformer des postes de personnel recruté sur le plan international en postes de personnel recruté sur le plan national, comme en témoigne la transformation de quatre postes de personnel recruté sur le plan international dans le projet de budget pour 2008/09. Le Comité encourage la mission à poursuivre ses efforts en vue de transformer davantage de postes de personnel recruté sur le plan international en postes de personnel recruté sur le plan national.

26. Au paragraphe 29 du document budgétaire, il est indiqué que le Chef de la Section des droits de l'homme était aussi le représentant en Côte d'Ivoire du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et qu'il était donc, en cette qualité, membre à part entière de l'équipe de pays des Nations Unies. La Section des droits de l'homme était aussi chargée de mettre en œuvre le plan d'action du Haut-Commissariat en Côte d'Ivoire. **Le Comité consultatif note la double fonction du Chef de la Section. Tout en recommandant la création des huit postes de personnel recruté sur le plan national pour la Section des droits de l'homme (A/62/750, par. 33), il estime que des possibilités s'offraient pour doter la Section d'un plus grand nombre de postes de personnel recruté sur le plan national. Le Comité estime qu'il convient de préciser les responsabilités respectives de l'ONUCI et du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et demande au Secrétaire général d'étudier la question et de faire des propositions dans le budget de l'exercice 2009/10.**

### 3. Dépenses opérationnelles

(En dollars des États-Unis)

<i>Crédit ouvert 2007/08</i>	<i>Prévisions de dépenses 2007/08</i>
136 945 600	153 709 600

27. Le montant des dépenses opérationnelles prévues pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2008 au 30 juin 2009 représente une augmentation de 169 764 000 dollars (12,2 %) par rapport à l'exercice précédent. Il est prévu un accroissement des dépenses au titre du carburant et des lubrifiants nécessaires dans le cadre de l'organisation des prochaines élections et des processus de désarmement, démobilisation, rapatriement, réinstallation et réinsertion et d'identification, sur la base d'un taux de consommation standard de 10 litres par jour pour les véhicules appartenant à l'ONU et de 15 litres par jour pour tous les types de véhicules appartenant aux contingents. L'augmentation des dépenses au titre de l'informatique s'explique par le remplacement prévu d'ordinateurs de bureau et portables et d'unités d'alimentation sans interruption et l'achat de serveurs et de systèmes de sauvegarde de données, ainsi que par l'acquisition de cartouches d'encre pour 747 imprimantes locales et 168 imprimantes réseau. Les dépenses sont revues à la baisse pour : a) les rations, du fait de l'exécution d'un nouveau contrat prévoyant un système de tarification révisé qui prend en compte les frais de transport, de réfrigération et d'entreposage; b) les transports aériens, en raison de l'application d'un accord de coopération régionale avec la MINUL pour l'utilisation de l'avion que lui a affrété l'ONU; et c) la location des locaux, essentiellement en raison de la fermeture des logements des officiers d'état-major résultant d'une modification de leurs droits.

*Transports aériens*

28. Le montant prévu au titre des transports aériens pour l'exercice 2008/09 s'élève à 46 977 400 dollars, soit une réduction de 8 477 600 dollars (22 %) par rapport au montant alloué pour l'exercice 2007/08. Le Comité consultatif note que, comme expliqué ci-dessus à propos des rubriques relatives aux contingents et aux unités de police constituées (par. 19), l'accroissement des prévisions de dépenses tient principalement au fait que les relèves de militaires et de membres des unités de police constituées sont assurées par des avions de ligne B-757 affrétés par l'ONU plutôt que par des vols charters de compagnies commerciales. Bien que les coûts correspondants entraînent un accroissement des dépenses prévues au titre des transports aériens, l'Opération réalisera des économies estimées à 2,3 millions de dollars en faisant moins appel à des compagnies commerciales. Les besoins accrus s'expliquent également par l'augmentation des coûts contractuels de l'hélicoptère AS-330 Puma appelé à remplacer le modèle S-61N et par la nécessité de couvrir les coûts de déploiement, redéploiement et mise en peinture des hélicoptères militaires. **Le Comité consultatif se félicite de la réduction des dépenses due au fait que les relèves de militaires et du personnel de police seront assurées par des avions affrétés par l'ONU et encourage la mission à poursuivre ses efforts à cet égard.**

29. En ce qui concerne l'exécution du budget de l'exercice 2006/07, le Comité consultatif a été informé que les économies réalisées (5 254 200 dollars) s'expliquaient essentiellement par le redéploiement d'un hélicoptère à la MONUC en octobre 2005 en appui au processus électoral et son retour en janvier 2007. Toutes les dépenses afférentes ont été imputées à la MONUC. Par ailleurs, le solde inutilisé (52 300 dollars) au titre du carburant et des lubrifiants tenait essentiellement à une erreur de comptabilisation, le carburant pour les bateaux de patrouille maritime ayant été imputé à la rubrique transports terrestres. Le Comité a été informé que l'erreur a été rectifiée.

#### 4. Autres observations et recommandations

*Projets à effet rapide*

30. Le montant des crédits nécessaires pour financer les projets à effet rapide est estimé à 1 million de dollars pour l'exercice 2008/09, soit un montant inchangé par rapport à 2007/08. Le Comité consultatif note, d'après le projet de budget, qu'une quarantaine de ces projets seraient exécutés dans les secteurs est, ouest et sud, dans le cadre d'une stratégie de régionalisation des activités de la mission dans le pays, et que le renouvellement du programme de projets à effet rapide était un élément essentiel d'un effet de renforcement de la confiance et de mobilisation des bonnes volontés parmi la population locale. On compte que ces projets, grâce à la remise en état des écoles et des dispensaires, à la réparation des pompes à eau et des routes, aux activités de formation et de sensibilisation et aux activités génératrices de revenus, destinées notamment aux groupes vulnérables comme les femmes, les jeunes et les personnes déplacées, permettront d'instaurer et de rétablir la confiance et de favoriser la réconciliation et la cohésion sociale. Le Comité consultatif a été informé que le déploiement de la mission avait été largement reconfiguré au cours de l'année écoulée et qu'il se pourrait que les projets à effet rapide soient financés au-delà de la phase de démarrage en cas de révision importante du mandat de la mission. **Le Comité consultatif compte qu'un état actualisé de la situation sera remis dans le cadre du projet de budget pour l'exercice 2009/10.**

*Station de radio de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire*

31. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que la mission avait mis en place une stratégie d'information et de communication active afin de faciliter le processus d'identification et les élections, et qu'à la demande du Premier Ministre la mission examinait la possibilité de publier régulièrement des rapports de surveillance des médias publics. Il relève dans le projet de budget qu'il est prévu de faire en sorte que la radio de l'ONUCI ait une plus large couverture afin de pouvoir être écoutée dans toutes les régions du pays. **Le Comité consultatif se félicite de cette approche.**

*Coopération régionale*

32. Le Comité consultatif note que l'ONUCI, la MINUL et le Bureau intégré des Nations Unies en Sierra Leone (BINUSIL) continuent d'étudier les possibilités de coopération. Deux conférences régionales ont été organisées sur les questions relatives à l'appui et une troisième est prévue pour juin 2008. L'ONUCI, la MINUL et le BINUSIL mettent désormais en commun leurs meilleures pratiques en ce qui concerne les systèmes de récupération des bases de données et les plans de réimplantation régionale et d'intervention d'urgence. Les trois missions s'organisent en outre pour mettre en commun leurs fichiers de fournisseurs et s'entraident en déployant du personnel sur des affectations de courte durée et en partageant les occasions de formation. **Le Comité consultatif se félicite de ces efforts déployés au niveau de la région et encourage les missions à continuer à mettre leur expérience en commun.**

## V. Conclusions du Comité consultatif

33. Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre en ce qui concerne le financement de l'ONUCI pour l'exercice allant du 1er juillet 2006 au 30 juin 2007 sont indiquées au paragraphe 29 du rapport sur l'exécution du budget (A/62/642). **Le Comité consultatif recommande que le solde inutilisé, d'un montant de 22 119 700 dollars, ainsi que le montant de 16 565 800 dollars, correspondant aux recettes diverses et aux ajustements, soient portés au crédit des États Membres selon des modalités devant être déterminées par l'Assemblée générale.**

34. Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre au sujet du financement de l'ONUCI pour l'exercice allant du 1er juillet 2008 au 30 juin 2009 sont indiquées au paragraphe 116 du projet de budget (A/62/750). **Le Comité consultatif recommande que si le Conseil de sécurité décide de proroger le mandat de l'ONUCI, l'Assemblée générale ouvre, aux fins du fonctionnement de la mission pour la période de 12 mois allant du 1<sup>er</sup> juillet 2008 au 30 juin 2009, des crédits d'un montant de 476 959 900 dollars.**

*Documentation*

- Rapport du Secrétaire général sur l'exécution du budget de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2006 au 30 juin 2007 (A/62/642)
- Rapport du Secrétaire général sur le projet de budget de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2008 au 30 juin 2009 (A/62/750)
- Rapport général sur les opérations de maintien de la paix (A/62/781)
- Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le rapport sur l'exécution du budget de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2005 au 30 juin 2006 et le projet de budget de l'Opération pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2007 au 30 juin 2008 (A/61/852/Add.12)
- Rapports du Secrétaire général sur l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (S/2007/593, S/2008/1 et S/2008/250)
- Résolution 61/247 B de l'Assemblée générale
- Résolutions 1795 (2008), 1765 (2007), 1739 (2007), 1682 (2006), 1609 (2005) et 1528 (2004) du Conseil de sécurité
- Déclaration du Président du Conseil de sécurité (S/PRST/2008/11)
- Rapport financier et états financiers vérifiés pour l'exercice de 12 mois allant du 1<sup>er</sup> juillet 2005 au 30 juin 2006 et rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les opérations de maintien de la paix des Nations Unies [A/61/5 (vol. II)]
- Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les comptes des opérations de maintien de la paix des Nations Unies pour l'exercice clos le 30 juin 2007 (A/62/823)

## Annexe I

## Dépenses effectives et prévues de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire : exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2007 au 30 juin 2008

(En millier de dollars des États-Unis)

	1 <sup>er</sup> juillet 2007-27 mai 2008			Dépenses prévues 28 mai- 30 juin 2008 (4)	Dépenses effectives + dépenses prévues (5) = (2) + (4)	Solde inutilisé prévu au 30 juin 2008 (6) = (1) - (5)	Écart en pourcentage (7) = (6)/(1)	Explication des écarts
	Montant réparti (1)	Dépenses (2)	Solde inutilisé (3) = (1) - (2)					
<b>Militaire et personnel de police</b>								
Observateurs militaires	9 944	9 705	239	402	10 107	(163)	(1,6)	Dépenses plus élevées que prévu en raison de l'augmentation de l'indemnité journalière de subsistance (191 au lieu de 140 dollars pour les 30 premiers jours, et 130 au lieu de 122 dollars au-delà)
Contingents	192 575	167 757	24 818	23 757	191 514	1 061	0,6	Économies attendues suite à un nouveau système de commande des rations (calcul d'après les calories au lieu des quantités)
Police des Nations Unies	20 205	17 090	3 116	2 969	20 059	146	0,7	Économies attendues en raison d'un taux effectif de vacances de postes plus élevé que le taux prévu
Unités de police constituées	19 716	15 898	3 818	3 589	19 488	228	1,2	Économies attendues suite à un nouveau système de commande des rations (calcul d'après les calories au lieu des quantités)
<b>Total partiel</b>	<b>242 440</b>	<b>210 450</b>	<b>31 990</b>	<b>30 718</b>	<b>241 167</b>	<b>1 272</b>	<b>0,5</b>	
<b>Personnel civil</b>								
Personnel recruté sur le plan international	68 004	55 269	12 734	12 414	67 683	321	0,5	Économies attendues en raison d'un taux effectif de vacances de postes plus élevé que le taux prévu

	1 <sup>er</sup> juillet 2007-27 mai 2008			Dépenses prévues 28 mai- 30 juin 2008 (4)	Dépenses effectives + dépenses prévues (5) = (2) + (4)	Solde inutilisé prévu au 30 juin 2008 (6) = (1) - (5)	Écart en pourcentage (7) = (6)/(1)	Explication des écarts
	Montant réparti (1)	Dépenses (2)	Solde inutilisé (3) = (1) - (2)					
Personnel recruté sur le plan national	15 015	11 789	3 226	2 756	14 545	471	3,1	Économies attendues en raison d'un taux effectif de vacances de poste plus élevé que le taux prévu
Volontaires des Nations Unies	8 135	9 418	(1 283)	780	10 199	(2 063)	(25,4)	Dépassement attendu du fait de la création de 26 postes supplémentaires de VNU (appui DDR) et de la différence entre le montant budgétisé (1 976 dollars) et effectif (2 152 dollars) de l'indemnité mensuelle due aux VNU suite à une révision des prestations
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	317	405	(89)	215	620	(304)	(95,8)	Dépassement attribué à un taux de vacances de postes moins élevé que prévu
<b>Total partiel</b>	<b>91 471</b>	<b>76 882</b>	<b>14 589</b>	<b>16 164</b>	<b>93 046</b>	<b>(1 575)</b>	<b>(1,7)</b>	
<b>Dépenses opérationnelles</b>								
Personnel fourni par des gouvernements	405	267	138	99	366	39	9,6	Économies attendues en raison d'un nombre de relèves moins élevé que prévu
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–	–	–	–	
Consultants	302	142	160	154	296	6	1,9	
Voyages	2 743	2 889	(146)	(148)	2 741	1	0,0	
Installations et infrastructures	46 925	34 999	11 926	11 857	46 856	69	0,1	
Transports terrestres	10 645	9 803	842	799	10 602	43	0,4	
Transports aériens	38 500	39 288	(788)	(828)	38 460	40	0,1	
Transports maritimes ou fluviaux	72	39	34	33	71	1	1,5	
Transmissions	17 503	8 915	8 589	7 586	16 501	1 003	5,7	Économies attendues suite à une baisse des stocks de pièces de rechange et à une diminution des dépenses au titre des services de courrier pour les contingents (communications par réseaux commerciaux)

	1 <sup>er</sup> juillet 2007-27 mai 2008			Dépenses prévues 28 mai- 30 juin 2008 (4)	Dépenses effectives + dépenses prévues (5) = (2) + (4)	Solde inutilisé prévu au 30 juin 2008 (6) = (1) - (5)	Écart en pourcentage (7) = (6)/(1)	Explication des écarts
	Montant réparti (1)	Dépenses (2)	Solde inutilisé (3) = (1) - (2)					
Informatique	2 594	2 453	141	124	2 578	16	0,6	
Services médicaux	6 997	3 504	3 493	3 426	6 930	67	1,0	
Matériel spécial	3 659	1 829	1 829	1 829	3 659	(0)	(0,0)	
Fournitures, services et matériel divers	5 602	4 592	1 010	295	4 887	715	12,8	Économies attendues suite à des besoins moindres que prévu s'agissant du personnel qualifié/non qualifié
Projets à effet rapide	1 000	1 000	–	–	1 000	–	–	
<b>Total partiel</b>	<b>136 946</b>	<b>109 719</b>	<b>27 227</b>	<b>25 227</b>	<b>134 945</b>	<b>2 000</b>	<b>1,5</b>	
<b>Total brut</b>	<b>470 856</b>	<b>397 051</b>	<b>73 805</b>	<b>72 108</b>	<b>469 159</b>	<b>1 697</b>	<b>0,4</b>	
Recettes provenant des contributions du personnel	9 165	–	9 165	–	–	–	–	
<b>Total net</b>	<b>461 691</b>	<b>397 051</b>	<b>64 640</b>			–	–	
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–	–	–	–	
<b>Total</b>	<b>470 856</b>	<b>397 051</b>	<b>73 805</b>			–	–	

## Annexe II

### Plan d'appui de l'ONUCI aux élections présidentielles prévues pour le 30 novembre 2008 : ressources nécessaires

Domaine	Appui	ONUCI	Location	Autre	Durée	Quantité	Coût unitaire	Coût total
							(Dollars É.-U.)	
Génie	Générateur				1 mois	20	5 800	<b>116 000</b>
Technologies de l'information et des communications	Téléphone satellite				2 mois	30	1 500	<b>45 000</b>
Opérations aériennes	MI-8			Multiple	2 mois	6	945 900	<b>11 350 800</b>
Opérations aériennes	MI-26			MINUL	2 mois	1	1 034 866	<b>2 069 732</b>
Opérations aériennes	Dash-7				1,5 mois	1	810 175	<b>1 215 263</b>
Transports	Chariot élévateur		Local		4 mois	4		<b>352 000</b>
Transports	Véhicule de transport de passagers	Pool				10		
Transports	Fourgonnette à plateau découvert				1 mois	30	19 550	<b>586 500</b>
Contrôle des mouvements	Bateau (en 9 points)		Local		14 jours	9		<b>100 000</b>
Services d'appui intégré	Personnel – VNU				3 mois	15	2 643	<b>118 935</b>
Services d'appui intégré	Personnel – Service mobile				3 mois	10	12 600	<b>378 000</b>
Division de l'assistance électorale	Personnel – Recruté sur le plan national				3 mois	16	2 017	<b>96 816</b>
Division de l'assistance électorale	Personnel – Service mobile				3 mois	8	12 600	<b>302 400</b>
Contrôle des mouvements	Transport de matériel	Ressources existantes et contrats						<b>3 500 000</b>
								<b>20 231 446</b>
Entrepôt – plan d'urgence								
Division de l'assistance électorale	Personnel – Service mobile				6 mois	6	12 600	<b>453 600</b>
Division de l'assistance électorale	Personnel – VNU				6 mois	10	2 643	<b>158 580</b>
Division de l'assistance électorale	Personnel – Recruté sur le plan national				6 mois	34	2 017	<b>411 468</b>
Division de l'assistance électorale	Personnel non qualifié				6 mois	100	175	<b>105 000</b>
								<b>1 128 648</b>
<b>Total</b>								<b>21 360 094</b>

### Annexe III

## Incidences financières de l'application de l'Accord politique de Ouagadougou

(En dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant estimatif total</i>	<i>Dépenses au 30 avril 2008</i>	<i>Remarques</i>
Aviation	1 727 441	548 109	Y compris les dépenses estimatives pour avril, mai et juin 2008
Informatique	49 600	49 600	Matériel, services et entretien
Système d'information géographique	134 100	99 045	Données, images et fournitures connexes
Fret	990 000	745 000	Transports intérieurs, dont 420 000 dollars environ pour le matériel appartenant à l'ONU (préfabriqués et autres)
Génie	3 255 594	2 768 981	2 760 000 dollars correspondant seulement aux demandes de fournitures (matériel et autres); coût du personnel (qualifié et non qualifié) encore à l'étude
<b>Total</b>	<b>6 156 735</b>	<b>4 210 735</b>	

## Annexe IV

### Récapitulatif des modifications de tableau d'effectifs proposées pour l'ONUCI (exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2008 au 30 juin 2009)

Tableau 1  
Ensemble de la mission

	Nombre de postes	Classe
Postes approuvés 2007/08	1 391	1 SGA; 2 SSG; 1 D-2; 9 D-1; 13 P-5; 60 P-4; 106 P-3; 19 P-2; 207 SM; 39 G-1 à 6; 18 SS; 62 AN; 570 GSN; 284 VNU
Postes vacants au 29 février 2008	173	2 D-1; 3 P-5; 11 P-4; 19 P-3; 5 P-2; 20 SM; 4 G-1 à 6; 4 SS; 27 AN; 45 GSN; 33 VNU
Postes proposés 2008/09	1 508	1 SGA; 2 SSG; 1 D-2; 9 D-1; 14 P-5; 60 P-4; 112 P-3; 18 P-2; 228 SM; 35 G-1 à 6; 18 SS; 66 AN; 643 GSN; 301 VNU
Postes supprimés	2	1 D-1; 1 P-5
Nouveaux postes	119	3 P-5; 6 P-3; 1 P-2; 19 SM; 4 AN; 69 GSN; 17 VNU
Postes transférés	–	
Postes reclassés	7	1 P-5 reclassé à D-1; 2 P-2 reclassés à SM; 4 G-1 à 6 reclassés à GSN

Tableau 2  
Récapitulatif par composante

Unité administrative	Nombre de postes	Classe	Titre ou fonction
<b>Direction exécutive et administration</b>			
Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général	-1	D-1	Un poste de conseiller politique principal au Bureau du Représentant spécial supprimé suite à l'analyse approfondie effectuée par le Comité d'examen du budget de l'Opération
	+2	P-5	Deux coordonnateurs, qui feront directement rapport au chef de cabinet, affectés à la gestion des bureaux régionaux
Bureau du Conseiller juridique	+1	AN	Un chef de la Cellule d'analyse conjointe de la mission, qui dirigera une équipe intégrée comprenant du personnel militaire et civil
Cellule d'analyse conjointe de la mission	+1	P-5	Un chef de la Cellule d'analyse conjointe de la mission, qui dirigera une équipe intégrée comprenant du personnel militaire et civil
	+1	P-3	Un analyste politique, qui sera placé sous la supervision directe du chef de la Cellule
<b>Total partiel</b>	<b>+4</b>		

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>
<b>Composante 1</b>			
Centre d'opérations civilo-militaire	+2	SM	Deux assistants qui seront placés sous la supervision directe du chef du Centre et travailleront en étroite collaboration avec le bureau du chef de cabinet
<b>Total partiel</b>	<b>+2</b>		
<b>Composante 2</b>			
Section du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration	-1	P-5	Un poste de chef de la Section DDR reclassé en poste de temporaire de haut rang
	+1	D-1	Un poste de chef de la Section DDR reclassé en poste de temporaire de haut rang
<b>Total partiel</b>	<b>+0</b>		
<b>Composante 3</b>			
Section des droits de l'homme	+2	AN	Deux spécialistes des droits de l'homme chargés des activités de protection des droits de l'homme menées par le bureau
	+6	GSN	Six agents des services généraux recrutés sur le plan national pour les neuf bureaux régionaux
	+1	VNU	Un spécialiste des droits de l'homme pour les neuf bureaux régionaux
Groupe du VIH/sida	+1	P-2	Un spécialiste du VIH/sida (adjoint de 1 <sup>re</sup> classe) pour Abidjan
	+1	GSN	Un chauffeur pour assurer des services mobiles de consultation et de dépistage
<b>Total partiel</b>	<b>+11</b>		
<b>Composante 4</b>			
Bureau de l'assistance électorale	+1	P-4 (personnel temporaire autre que pour les réunions)	Un observateur électoral (personnel temporaire), qui supervisera les 14 observateurs électoraux régionaux
	+1	P-3 (personnel temporaire autre que pour les réunions)	Un observateur électoral (personnel temporaire), qui supervisera les observateurs électoraux régionaux (VNU)
	+10	VNU	Dix observateurs électoraux chargés de veiller au bon déroulement du processus électoral
Bureau de la communication et de l'information	+2	P-3	Deux réalisateurs d'émissions radiophoniques pour les bureaux régionaux de Bouaké et Daloa
	+1	SM	Un assistant administratif pour aider le Bureau de la communication et de l'information

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>
	+10	GSN	Dix contrats de vacataire convertis en 10 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national
	+3	VNU	Trois fonctionnaires de l'information pour la Section de l'information
<b>Total partiel</b>	<b>+28</b>		
<b>Composante 6</b>			
Équipe déontologie et discipline	+1	Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	Un spécialiste de la déontologie et de la discipline (P-3) qui sera chargé d'examiner le volume croissant de cas d'inconduite
Section de la sécurité	-1	P-5	Un poste de chef du service de sécurité supprimé du fait que les fonctions s'y rattachant seront transférées au Département de la sûreté et de la sécurité et qu'elles seront financées par le PNUD
	+1	P-3	Un spécialiste de la sécurité, qui sera basé à Abidjan
	-2	P-2	Deux postes de superviseur, un pour le centre des opérations de sécurité, l'autre pour la Cellule de la planification et des opérations, reclassés en postes du Service mobile, l'Opération n'en étant plus à la phase de démarrage
	+9	SM	Neuf agents de sécurité pour assurer les opérations 24 heures sur 24 et sept jours sur sept dans les régions éloignées
	+2	SM	Deux postes de superviseur, un pour le centre des opérations de sécurité, l'autre pour la Cellule de la planification et des opérations, reclassés en postes du Service mobile, l'Opération n'en étant plus à la phase de démarrage
	-4	G-1 à 6	Quatre postes d'opérateurs radio reclassés d'agent des services généraux recruté sur le plan international à agent des services généraux recruté sur le plan national, qui seront affectés aux centres des opérations de sécurité à Abidjan
	+36	GSN	Opérateurs radio supplémentaires pour renforcer la Section; 17 des 36 postes correspondent à la conversion de contrats de vacataires
	+4	GSN	Quatre postes d'opérateur radio reclassés d'agent des services généraux recruté sur le plan international à agent des services généraux recruté sur le plan national, qui seront affectés aux centres des opérations de sécurité à Abidjan
Bureau du Chef de la Division de l'appui à la mission	+1	SM	Un assistant aux commissions d'enquête, qui exercera les fonctions de secrétaire permanent des commissions

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>
	+1	VNU	Un assistant aux commissions d'enquête, qui apportera un appui à la Section
Section des services médicaux	+2	SM	Un responsable adjoint (gestion des avoirs et du matériel) et un assistant administratif, qui apporteront un appui à la Section
	+1	AN	Un médecin militaire-radiologue pour l'hôpital de niveau 1+ de Seboko
	+5	GSN	Cinq postes d'infirmier reclassés de personnel temporaire (autre que pour les réunions) à agent des services généraux recruté sur le plan national, pour assurer le fonctionnement de la Section 24 heures sur 24 et sept jours sur sept
	-5	Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	Cinq postes d'infirmier reclassés de personnel temporaire (autre que pour les réunions) à agent des services généraux recruté sur le plan national, pour assurer le fonctionnement de la Section 24 heures sur 24 et sept jours sur sept
Section des finances	+1	SM	Un assistant (finances) pour renforcer le Groupe des états de paie
Centre intégré de formation du personnel des missions	+1	SM	Un assistant à la formation pour renforcer les moyens dont le Centre dispose pour organiser les programmes de prévention de l'exploitation et des abus sexuels et autres programmes de formation qui font partie de la formation initiale obligatoire
Groupe de l'orientation du personnel	+1	P-3	Un conseiller du personnel pour renforcer le Groupe
Section des services généraux	+1	SM	Un assistant chargé des réclamations pour contribuer à accélérer le traitement des demandes de passation par pertes et profits
	+1	GSN	Un assistant à la gestion de l'information pour faciliter les tâches d'archivage
Section du génie	+1	P-3	Un ingénieur écologue pour aider à déterminer l'impact social et environnemental des travaux de construction de l'ONUCI
	+1	SM	Un agent de maintenance de groupes électrogènes qui supervisera des travaux complexes d'entretien et de réparation des groupes électrogènes
	+7	GSN	Sept postes de plombier reclassés de personnel temporaire (autre que pour les réunions) à agent des services généraux recruté sur le plan national; les titulaires effectueront des travaux de maintenance
	+2	VNU	Deux agents de maintenance de groupes électrogènes, pour l'atelier de réparation des groupes électrogènes de la base de soutien logistique de Koumassi

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>
	-7	Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	Sept postes de plombier reclassés de personnel temporaire (autre que pour les réunions) à agent des services généraux recruté sur le plan national; les titulaires effectueront des travaux de maintenance
Section des transports	+3	GSN	Deux mécaniciens automobile et un chauffeur pour renforcer le secteur ouest, dont un poste converti de vacataire en GSN
<b>Total partiel</b>	<b>+63</b>		
<b>Total</b>	<b>+108</b>		
Personnel recruté sur le plan international	+23		
Personnel recruté sur le plan national	+77		
Volontaires des Nations Unies	+17		
Personnel temporaire autre que pour les réunions	-9		

*Abréviations* : AN = administrateur recruté sur le plan national; DDR = désarmement, démobilisation et réintégration; G-1 à 6 = agent des services généraux (G-1 à 6); G-7 = agent des services généraux (G-7); GSN = agent des services généraux recruté sur le plan national; ONUCI = Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire; PNUD = Programme des Nations Unies pour le développement; SGA = Secrétaire général adjoint; SM = agent du Service mobile; SSG = Sous-Secrétaire général; SS = agent du Service de sécurité; VNU = Volontaire des Nations Unies